

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2014-223 DU 27 MARS 2014

Chargeant Monsieur Antonin DOSSOU, Ministre Chargé de l'Evaluation des Politiques Publiques et des Programmes de Dénationalisation, de l'intérim de Madame Françoise Abraoua ASSOGBA, Ministre Chargé de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes pour compter du 26 février au 02 mars 2014.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des Résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le Décret n°2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;

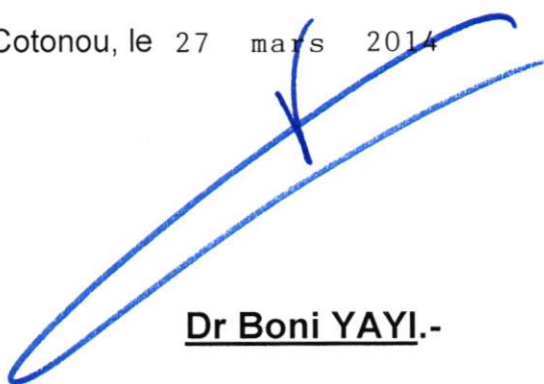
DECRETE :

Article 1^{er} : Pendant l'absence de Madame Françoise Abraoua ASSOGBA, Ministre Chargé de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes, son intérim sera assumé par Monsieur Antonin DOSSOU, Ministre Chargé de l'Evaluation des Politiques Publiques et des Programmes de Dénationalisation du 26 février au 02 mars 2014.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 27 mars 2014

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,


Dr Boni YAYI.-

Ampliations : PR : 6 AN : 4 CS : 2 CC : 2 CES : 2 HAAC : 2 HCJ 2
MINISTERES : 25 SGG 4 – JORB : 1.

